

F. CARLIER donne lecture du texte suivant :

F. CARLIER geeft lezing van de volgende tekst:

Des promenades accompagnées étaient organisées jusqu'en décembre 2022 aux abords des étangs Marius Renard pour le plus grand bonheur des participants. Elles avaient lieu le samedi matin et elles ont subitement cessé à la grande déception de tout le groupe.

Mes questions sont les suivantes :

- Pourquoi ces marches ont-elles cessées ?
- Vont-elles reprendre ?

Madame l'Echevine MIROIR donne lecture de la réponse suivante :

Mevrouw de Schepen MIROIR geeft lezing van het volgend antwoord:

Le pôle politique des seniors du service « Affaires sociales » a organisé en 2022 « une marche active » dans le cadre de sa programmation « Activ'in ».

En décembre 2022, le prestataire avec qui le service collaborait à malheureusement mis fin à sa convention de partenariat.

Étant donné qu'aucun autre prestataire organisant ce type d'activité n'avait répondu à l'appel à partenaire pour cette saison, nous sommes soumis à la loi des marchés publics, nous n'avons donc pas pu le remplacer immédiatement.

Étant persuadé des bienfaits de ce type d'activité, nous souhaitons évidemment la relancer.

Cette activité pourrait redémarrer en avril 2023 avec l'arrivée du printemps. Nous en informerons nos membres par le biais de la newsletter, du journal « Anderlecht Contact », du site internet communal et de la brochure « Activ'in ».